

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**A mesdames et messieurs les  
membres du Conseil Municipal de  
Solignac**

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal

**ATTENTION CHANGEMENT DU LIEU DE LA RÉUNION :**

**DANS LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE**

**Le 31 mars 2026**

**à 18h30**

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A Solignac, le 26 mars 2026

Le Maire

Stéphane THEILLET



**ORDRE DU JOUR**

Election secrétaire de séance

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2026
2. Indemnité de fonction maire, adjoints et délégation des adjoints
3. Election du représentant au Secteur Territorial Energies du SEHV et réaffirmation de l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au bloc communal et le maintien du SEHV en tant qu'autorité compétente dans ce domaine.
4. Désignation des membres des Syndicats :
  - SIPE (Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance du Val de Briance)
  - SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Solignac\Le Vigen)
5. Fixation du nombre et des administrateurs du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
6. Désignation des membres du SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne)
7. Désignation des membres du SVBG (Syndicat Vienne Briance Gorre)
8. Désignation d'un correspondant « défense »
9. Désignation des membres du conseil d'école
10. Questions diverses